

DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du lundi 28 avril 2025

Nombre de Conseillers : 13
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 09

Date de la convocation :
23 avril 2025

Date d'affichage :
23 avril 2025

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.

Excusés sans pouvoir : Christelle JOIE, Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE, Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : Caroline ARTHU

DELIBERATION N° 2025-25

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Annule et remplace délibération n°2025-18

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu que le Compte Financier Unique pour l'année 2024 de la commune de Vallenay est le premier concernant la commune de Vallenay

Vu que la procédure de dématérialisation n'a pas été réalisé correctement

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 de la commune de Vallenay après rectification des écritures sur l'exercice 2024 en accord avec le service de gestion de Saint Amand Montrond

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Vallenay

Considérant que le Compte Financier Unique met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du Compte Financier Unique ;

Considérant les éléments susvisés ;

Apres en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
A la majorité des suffrages exprimés, s'étant manifestées, Madame le maire n'ayant pas pris part au vote,
- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 rectifié de la commune de Vallenay,
- DONNE pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 28 avril 2025

Le secrétaire de séance
Caroline ARTHU



Le Maire,
Marina DUPUY

